

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 MAI 2014

Titulaires présents : Mmes, MM Maurice PIERRE, Jean-Marie ROSSIGNON, Martine MENISSIER, Jérôme ROUSSINET, Yvéric BRODIER, Marie ANCELLIN, Hubert FAUCONNIER, Catherine DETHUNE, Murielle STEPHAN, Joël PERARDEL, Jean-Claude ARNOULD, Bernard FURNE, André KUHN, Catherine PUJOL, Danièle MICHEL, Noël VOISIN DIT LACROIX, Bernard COUSIN, Maurice HUET, Christophe PATINET, Marcelle SCIEUR, François DROUIN, Etienne HERISSANT, René SCHULLER, Raymond LAPIE, Roger BERTON, Sylvain ROGER, Jean-Jacques PILLET, Michel JACQUET, Alexandre BODIN, Fabrice REVELLI, Philippe HINCELIN, William MATHIEU, Jean-Paul BRIGNOLI, Jean-Christophe MANGEART, Luc MILLON, Pascal VANSANTBERGHE, André MELLIER.

Secrétaire de séance : M. Maurice PIERRE

Le Président donne une information à propos du délégué au SDIS. M. Raymond LAPIE ne peut en effet être délégué car il est engagé en tant que sapeur-pompier volontaire. C'est donc Mme Marie ANCELLIN qui sera déléguée. L'assemblée donne son accord.

I. Commissions

Les commissions sont mises en place :

COMMISSION	PRÉSIDENT	MEMBRES
Scolaire, périscolaire, transport scolaire	M. André MELLIER M. Pascal VANSANTBERGHE	Mme Françoise DROUIN M. Damien GALLOIS Mme Marie-Ange GRUÉ M. André KUHN Mme Claudy MATHIEU Mme Martine MENISSIER Mme Catherine PUJOL Mme Muriel RENAULT M. Jean-Marie ROSSIGNON Mme Audrey SCHULLER M. Noël VOISIN DIT LA CROIX Mme Marie-France BERTON
Animation jeunesse	M. Pascal VANSANTBERGHE	M. André MELLIER Mme Françoise DROUIN M. Luc MILLON Mme Audrey SCHULLER M. René SCHULLER Mme Christelle PRIEUR Mme Sylvaine RENAULT
Eau	M. Michel JACQUET	M. Philippe BIAL M. Jean-Paul BRIGNOLI M. Yvéric BRODIER M. Bernard COUSIN Mme Catherine DETHUNE M. Bernard FURNE M. Philippe HINCELIN M. Raymond LAPIE M. Joël PERARDEL M. Jean-Jacques PILLET M. Sylvain ROGER M. Jean-Marie ROSSIGNON M. Jérôme ROUSSINET Mme Sabine STIEVENART Mme Christine ABELÉ M. Bernard MILLON

Assainissement REOM	M. André MELLIER	Mme Marie ANCELLIN M. Alexandre BODIN M. Jean-Paul BRIGNOLI M. Bernard COUSIN M. Jean-Claude FARON M. Bernard FURNE M. Philippe HINCELIN M. Maurice HUET M. Jean-Christophe MANGEART Mme Martine MENISSIER M. Luc MILLON M. Jean-Jacques PILLET M. Sylvain ROGER M. René SCHULLER Mme Sabine STIEVENART Mme Christine ABELÉ
Habitat environnement	Mme Françoise DROUIN	M. Roger BERTON Mme Catherine DETHUNE M. Jean-Claude FARON M. Etienne HERISSANT M. Philippe HINCELIN M. Maurice HUET M. Raymond LAPIE M. Jean-Christophe MANGEART M. Dominique MILLON M. Luc MILLON M. Noël VOISIN DIT LA CROIX Mme Christine ABELÉ
Bâtiments, gros travaux et entretien	M. Hubert FAUCONNIER	M. Roger BERTON M. Damien GALLOIS M. Etienne HERISSANT M. Maurice HUET M. William MATHIEU M. André MELLIER M. Luc MILLON M. Christophe PATINET M. Maurice PIERRE M. Sylvain ROGER M. Jérôme ROUSSINET M. René SCHULLER M. Pascal VANSANTBERGHE
Finances	M. André MELLIER	Mme Marie ANCELLIN M. Jean-Paul BRIGNOLI Mme Catherine DETHUNE M. Hubert FAUCONNIER M. Bernard FURNE M. Daniel HERBILLON M. André KUHN Mme Catherine PUJOL M. Sylvain ROGER M. René SCHULLER Mme Marcelle SCIEUR Mme Evelyne VALENTIN
Appel d'offres	M. Michel JACQUET	Titulaires : M. Jean-Paul BRIGNOLI M. Maurice HUET M. René SCHULLER Suppléants : M. Roger BERTON M. Hubert FAUCONNIER M. Fabrice REVELLI

Action sociale, CLIC, CIAS, EHPAD, santé	Mme Françoise DROUIN	Mme Odile CAQUÉ Mme Danièle MICHEL M. Jean-Jacques PILLET Mme Muriel RENAULT Mme Audrey SCHULLER M. René SCHULLER Mme Marcelle SCIEUR Mme Murielle STEPHAN Mme Evelyne VALENTIN M. Bernard MILLON
Communication	M. Hubert FAUCONNIER	Mme Françoise DROUIN M. Raymond LAPIE Mme Claudy MATHIEU M. Christophe PATINET Mme Christine ABELÉ
Informatique et développement haut débit	M. Hubert FAUCONNIER	M. Jean-Claude ARNOULD M. Yvéric BRODIER M. Daniel HERBILLON M. Raymond LAPIE M. Christophe PATINET M. Joël PERARDEL M. Jean-Marie ROSSIGNON M. Gilles NOIZET M. Gérard INNS

II. Délégations

Les délégués à l'EHPAD (maison de retraite) ne peuvent pas encore être installés car la modification des statuts est devenue nécessaire avec l'extension de la communauté de communes. Une réponse doit être donnée par la Préfecture et l'ARS au préalable.

Les délégués au conseil d'école seront désignés lors de la réunion de la commission scolaire.

III. Conventions

Le Président propose de reprendre les conventions dans les termes déjà existants pour les mises à disposition des animateurs de l'école de la Vallée de la Coole et de la bibliothèque du Mont de Noix.

L'assemblée accepte à l'unanimité.

IV. Bail des services administratifs

Le loyer a été fixé à 900 €uros par le conseil municipal de Saint-Germain-la-Ville, avec une participation à hauteur de 50 % des frais de chauffage. M. Jean-Jacques PILLET et d'autres délégués demandent plus de renseignements sur le vote de ces chiffres qui n'étaient pas ceux prévus lors de la fusion.

Après explications de M. René SCHULLER, l'assemblée décide à 20 voix pour, 1 voix contre et 16 abstentions de valider ces tarifs.

V. Augmentation du temps de travail d'un adjoint administratif

Le Président propose à l'assemblée d'augmenter le temps de travail hebdomadaire d'un adjoint administratif d'une heure afin qu'elle passe de 2 demi-journées et demi de travail par semaine à 3 demi-journées.

L'assemblée accepte à l'unanimité.

VI. Comptes administratifs 2013

Les comptes administratifs 2013 des 4 anciennes communautés de communes sont présentées à l'assemblée qui passe au vote et accepte ceux-ci à l'unanimité.

VII. Comptes de gestion 2013

Les comptes de gestion 2013 du percepteur pour les 4 anciennes communautés de communes sont présentées à l'assemblée qui passe au vote et accepte ceux-ci à l'unanimité.

VIII. Affectation du résultat

Le total des résultats des 4 anciennes communautés de communes ne présentant pas de déficit en section d'investissement, aucune affectation au compte 1068 n'est nécessaire. Les résultats seront donc imputés en recettes d'investissement et de fonctionnement aux comptes 001 et 002.

IX. Indemnités des élus

Les Président et Vice-Présidents proposent à l'assemblée de voter pour 100 % des indemnités maximales de la strate de 3 500 à 9 999 habitant, soit :

- 1 568.11 €uros brut mensuel pour le Président
- 627.24 €uros brut mensuel pour les Vice-Présidents

L'assemblée accepte à 29 voix pour, 1 voix contre et 7 absentions de voter 100 % des indemnités maximales des élus.

X. Subventions aux associations

Sur la proposition du bureau de la gouvernance, l'assemblée accepte à l'unanimité de voter les subventions suivantes :

- EMIM : 1 800.00 €uros
- Ecole du cirque de Pogny : 800.00 €uros
- Récréaire : 500.00 €uros
- Prévention Routière : 50.00 €uros
- Association culturelle du Mont de Noix : 500.00 €uros

D'autre part, une subvention exceptionnelle d'investissement de 3 000.00 €uros est votée, à 19 voix pour et 18 voix contre, à la section informatique du Centre Culturel Laïque de la commune d'Omey pour le renouvellement du matériel.

XI. Remboursements d'avance de frais

Sur proposition du Président, l'assemblée accepte à l'unanimité de rembourser des avances de frais :

- à M. René SCHULLER pour des frais de carburant pour le service technique de l'école de Vésigneul-sur-Marne,
- à l'AFR de Pogny pour des frais de matériel destiné aux activités de modélisme organisées par la communauté de communes.

XII. Financement classe de mer

Sur proposition du Président, l'assemblée accepte à l'unanimité de prendre à la charge de la Communauté de Communes un tiers des frais du séjour « Classe de mer » pour des élèves de l'école de la Vallée de la Coole et de facturer aux parents d'élèves concernés les deux tiers des frais restant par échelonnement mensuel.

Le système sera à revoir pour l'année scolaire 2014/2015 par la commission concernée.

XIII. Budgets primitifs 2014

Les prévisions budgétaires 2014 de la CCMC sont présentées à l'assemblée qui passe au vote et accepte celles-ci à 36 voix pour et 1 voix contre.

Les prévisions budgétaires 2014 du SPANC sont présentées à l'assemblée qui passe au vote et accepte celles-ci à l'unanimité.

XIV. Marché restauration scolaire

La commission scolaire est en charge du dossier.

XV. Régie de recette

La régie ayant déjà été créée lors d'un précédent conseil, le Président doit prendre un arrêté de nomination pour le régisseur.

XVI. Questions diverses

Un projet de travaux est en cours pour le local des sapeurs-pompiers de Marson. Le devis s'élève à environ 8 000.00 €uros.

La commission scolaire a en charge la préparation du dossier des rythmes scolaires.

Une présentation schématique de la dissolution du SMTS (syndicat des transports scolaires) est faite. Deux agents seront à reclasser.

Sur proposition du Président, la SMACL n'ayant pas adressé de devis à la CCMC, l'assemblée accepte à l'unanimité d'adhérer à la CNP pour l'assurance statutaire des agents (couverture permettant d'assurer le remplacement des agents). Elle accepte également d'adhérer à la médecine préventive auprès du Centre de Gestion de la Marne.

Le prochain conseil communautaire est fixé au jeudi 12 juin 2014 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Vitry-la-Ville. Le Président remercie la commune de Dampierre-sur-Moivre pour le prêt de la salle et l'ordre du jour étant épuisé, il clôt la séance à 00 h 30.